



# CHAMPIONNAT TERRITORIAL & PROMOTION CUP JEUNES 2025 COMITE TERRITORIAL 87-23



## REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Edition du 16 janvier 2025

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

| <b>Dimanche 9 mars<br/>Tour 1</b> | <b>Dimanche 23 Mars<br/>Tour 2</b> | <b>Dimanche 13 Avril<br/>Tour 3</b> | <b>Dimanche 4 mai<br/>Tour 4</b> |
|-----------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
| <b>Saint-Lazare</b>               | <b>La Porcelaine</b>               | <b>La Jonchère</b>                  | <b>Mortemart *</b>               |

\* Tour comptant pour le mérite jeune

## **1. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **1.1. Les joueurs doivent**

- Être titulaire de la licence ffgolf de l'année en cours dans un club de Haute-Vienne et Creuse pour entrer dans le classement final.
- Être de catégorie Cadet ou moins (U18) dans la limite du nombre de joueurs en fonction du mois de compétition. Si le champ devait être complet, les U16 seront retenus en priorité.
- Avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou être à jour de son questionnaire de santé.
- Les joueurs doivent s'être acquitté du droit de jeu fédéral, indispensable pour la participation aux Qualifications Régionales de Zone et pour l'inscription au mérite amateur.

### **1.2. Catégories et séries**

#### **1.2.1. Championnat**

Tous les joueurs U18 dont l'index est inférieur à 36 font partie de la série

#### **1.2.2. Promotion Cup**

Tous les joueurs U18 non classés ou dont l'index est supérieur à 36 font partie de la série

## **2. FORMES DE JEU**

### **2.1. Distances de jeu**

Les distances sont celles préconisées par le Vademecum en vigueur. Elles pourront être adaptées en fonction des conditions météorologiques et en particulier des conditions de roue.

Mais dans tous les cas, elles correspondront aux repères jeunes homologués pour la gestion des index.

### **2.2. Formes de jeu**

#### **2.2.1. Championnat**

Score Maximum, 9 par trou, Score Brut 18 trous par épreuve pour les classés < 36

#### **2.2.2. Promotion Cup**

- Score Maximum, 9 par trou, Score Brut 9 trous par épreuve pour les classés de 36.1 à 53 et les drapeaux de bronze ou argent
- Score Maximum, 9 par trou départs avancés pour les drapeaux blancs ou jaunes



# CHAMPIONNAT TERRITORIAL & PROMOTION CUP JEUNES 2025 COMITE TERRITORIAL 87-23



## 2.3. Attribution des points

Les points sont attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve selon la table ci-dessous

| Place  | 1 <sup>er</sup> | 2 <sup>nd</sup> | 3 <sup>ème</sup> | 4 <sup>ème</sup> | 5 <sup>ème</sup> | 6 <sup>ème</sup> | 7 <sup>ème</sup> et plus |
|--------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|--------------------------|
| Points | 10              | 8               | 6                | 4                | 3                | 2                | 1                        |

Si des joueurs sont ex æquo, les points des places en cause sont partagés entre les joueurs.

## 2.4. Classement

Le classement final du Championnat Territorial et de la Promotion Cup est fait par sexe et par catégorie sur le cumul **des 3 meilleurs tours**.

## 2.5. Départage

En cas d'égalité en points pour la 1<sup>ère</sup> place à l'issue des 4 tours, le départage se fera sur le total des 2 meilleurs tours, puis du meilleur tour, puis si l'égalité persiste en prenant le score des 18, 9, 6, etc... derniers trous du meilleur tour.

## 2.6. Intempéries

Si une épreuve est annulée pour cause d'intempéries ou autre, si possible elle sera reportée sinon le classement prendra en compte les points obtenus lors des épreuves ayant eu lieu.

## 3. ENGAGEMENTS

### 3.1. Inscriptions

Inscriptions gratuites.

Chaque épreuve doit faire l'objet d'une inscription distincte. Inscription des jeunes auprès de leur club de licence.

Chaque club inscrit ses jeunes via extranet club (<http://xnet.ffgolf.org>) et par mail auprès du comité. Date limite d'inscription : 7 jours avant chaque épreuve.

Chaque club est responsable de la logistique et du financement des déplacements des jeunes

**Droits de jeu** : Participation de 5€ demandée à chaque jeune : par épreuve, comprenant un seau de balles de practice et une boisson après la partie.

**Date de prise en compte des index** : lors de la création des départs

*Si un joueur en promotion cup obtient l'index requis en cours de saison, il pourra participer au championnat dans le respect du règlement en cours mais ne pourra pas prétendre au classement pour le titre.*

### 3.2. Forfaits

Tout forfait doit être notifié au Comité 48h avant le début de l'épreuve (soit le jeudi jusqu'à minuit pour une compétition se déroulant le dimanche), sauf cas de force majeure.

Tout forfait non notifié, tout abandon non justifié, entraînent la disqualification et l'exclusion du joueur pour le championnat.

### 3.3. Départs

Les départs se font par épreuve et dans chaque catégorie par ordre croissant d'index en mixant au maximum les clubs.

Les ordres de départ sont communiqués au plus tard le vendredi précédent la compétition.

## 4. IV – RAPPEL DU REGLEMENT GENERAL ET COMPORTEMENT

### 4.1. Comportement des joueurs

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Épreuves « non-fumeur » pour les joueurs et accompagnateurs.
- Les joueurs devront avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum).



# CHAMPIONNAT TERRITORIAL & PROMOTION CUP JEUNES 2025 COMITE TERRITORIAL 87-23



- Les cadets ne sont pas autorisés même pour les joueurs entre eux.
- L'utilisation des chariots électriques n'est pas autorisée.
- Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc ... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Lors des épreuves, les P&P et 9 trous pourront être accompagnés par une personne désignée par le comité pour aider au comptage des coups et veiller au respect du temps de jeu. Ils doivent aussi permettre d'appeler l'arbitre (ou le comité d'épreuve) en cas de différents sur l'application d'une règle entre les joueurs.
- Si au cours d'une des épreuves, un joueur est en infraction vis à vis des règles de golf (tricherie avérée, manquement grave à l'étiquette), le comité de l'épreuve pourra disqualifier le joueur pour l'ensemble de la compétition.

#### **4.2. Gestion des épreuves**

Elle est assurée par le Comité assisté si besoin du club recevant.

Les résultats sont publiés sur le site du comité et envoyés aux clubs par mail.

## **5. REMISE DES PRIX**

La remise des prix aura lieu à l'issue du dernier tour.

Les podiums dans chaque catégorie seront récompensés en fonction des points marqués au titre du Championnat et de la Promotion Cup.

Les catégories d'âges sont :

#### **Championnat**

- Cadets – Cadettes
- Minimes Garçons – Minimes Filles
- Benjamins – Benjamines
- Poussins – Poussines
- U12 garçons – U12 filles

#### **Promotion Cup**

- U18 garçons – U18 filles

Les titres de champions et de championnes seront décernés aux vainqueurs de chaque catégorie pour chaque épreuve.

## **6. VI – COMITE D'ORGANISATION – COMITE D'EPREUVE**

Le Comité d'Organisation comprend :

- Deux représentants du Comité Territorial,
- Un représentant de l'A.S. du golf recevant